

Commune de Saint Jean de Beauregard

Canton des Ulis
Département de l'Essonne

CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 8 avril 2019 - COMPTE RENDU

Nombre de conseillers en exercice : 9 Présents : 5 Représentés : 3 Votants : 8
Date de la convocation : 3 avril 2019 Date de la séance : 8 avril 2019
Étaient présents : François FRONTERA, Maire, François de CUREL, 1^{er} Adjoint,
Marie-France CHARLOPIN, Dominique LAGONOTTE, Lisa FRYK, Conseillers Municipaux
Étaient absents représentés : Gérard BOUSQUET a donné procuration à François FRONTERA, Francine NEMA a donné
procuration à Dominique LAGONOTTE, Alexander CHRISTIE a donné procuration à François de CUREL.
Absents : Mickaël MIOTTO
Secrétaire de séance : Lisa FRYK Président de séance : François FRONTERA

Le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par l'article L2121-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Monsieur le Maire ouvre la séance le 8 avril 2019 à 20h45. Il procède à l'appel nominatif des présents.

Nomination d'un secrétaire de séance :

Monsieur le Maire nomme Madame FRYK qui accepte de tenir un compte rendu des débats et délibérations.

Procès-verbal de la précédente séance :

Monsieur le Maire résume les points principaux du compte-rendu de la séance précédente qui ne donne lieu à aucune observation. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2019-04/05 **Approbation de la conformité du Compte Administratif au Compte de Gestion 2018 et Approbation du Compte Administratif 2018 et du Compte de Gestion 2018 (M14)**

L'Adjoint au Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relative à l'exercice 2018 a été réalisée par le Trésorier en poste à Dourdan et que le Compte de Gestion 2018, établi par ce dernier, est conforme au Compte Administratif 2018 de la Commune.

Les dépenses et recettes se décomposent comme suit :

en euros	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Mandats émis	320 679.44 €	117 740.19 €
Titres émis	407 544.81 €	287 710.44 €
Résultat de l'exercice 2018	<i>(excédent)</i> 86 865.37 €	<i>(excédent)</i> 169 970.25 €
Résultat clôture 2017	390 542.77 €	- 173 989.92 €
<i>Part affectée à l'investissement 2018</i>	173 989.92 €	
Résultat global Clôture 2018	303 418.22 €	<i>(déficit)</i> - 4 019.67 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence du Maire, M. François FRONTERA, à l'unanimité, approuve la conformité entre le compte de gestion du receveur et le compte administratif de l'ordonnateur, le compte administratif, le compte de gestion du receveur et donne quitus à Monsieur le Maire pour sa gestion.

2019-04/06 **Affectation du résultat du Compte Administratif 2018**

Considérant que le Compte Administratif 2018 présente :

- un excédent de fonctionnement de : 303 418.22 €
- un déficit d'investissement de : - 4 019.67 €
- un besoin de financement de la section d'investissement à : 4 019.67 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de clôture 2018 de la façon suivante :

- Section d'Investissement RI - 1068 : 4 019.67 €
- Section d'Investissement DI - 001 : - 4 019.67 €
- Section de Fonctionnement RF - 002 : 299 398.55 €

2019-04/07 Vote des taux d'imposition 2019

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 26 mars 2019, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas changer, pour l'année 2019, les taux d'imposition des taxes directes locales et de les conserver comme suit :

- Taxe d'habitation 6,23 %
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties 9,13 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties 27,88 %

et fixe la somme de 174 881 euros le produit fiscal attendu des impôts locaux, au titre de l'exercice 2019.

2019-04/08 Vote du Budget Primitif 2019 de la Commune

Monsieur de Curel indique qu'il n'y a pas eu de modification depuis la commission des finances, que ce budget est voté par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget primitif 2019 comme suit :

Section de Fonctionnement	Dépenses	671 367.02 €
	Recettes	671 367.02 €
Section d'investissement	Dépenses	262 298.41 €
	Recettes	262 298.41 €
TOTAL DU BUDGET PRIMITIF 2019	Dépenses	933 665.43 €
	Recettes	933 665.43 €

2019-04/09 Subvention de la Caisse des Écoles - Année 2019

Vu le projet de budget 2019 de la Caisse des Écoles et après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accorder à la Caisse des Écoles une subvention de 2 000 €.

2019-04/10 Vote des Subventions aux Associations - Année 2019

Après l'exposé de Monsieur le Maire des demandes faites par les associations pour l'année 2019 et le rappel du montant alloué par le BP 2019 à l'article 6574, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la répartition suivante :

Association	Montant 2019
Association des Familles de Saint Jean de Beauregard	1 000.00 €
COSB	1 200.00 €
Carrefour des Solidarités	280.00 €
La tomate contre la dystonie	150.00 €
Les Oisillons	50.00 €
Office du tourisme de Paris-Saclay	100.00 €
ADMR	350.00 €
Association des Anciens Combattants	150.00 €
DDEN	70.00 €
Office du tourisme du Pays de Limours	150.00 €
Ligue contre le Cancer	150.00 €
Total des subventions à verser :	3 650.00 €

Points divers (hors Ordre du Jour) :

* M. le Maire informe le Conseil que M. le Sous-Préfet visitera notre commune le 9 mai 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.